

COMPTE-RENDU DETAILLE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2018

Nombre de membres en exercice : 15

Présents et représentés : 11

Compte rendu affiché le 04/05/2018

L'an deux mil dix-huit le vingt-six avril, à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 23/04/2018, et sous sa présidence.

Présents : Michel MERMIN, Maire, David MERY, Virginie BOUVARD, Patrice LACHENAL, Christiane BOURAS adjoints, Elodie BUSSAT, Philipp FUHRMANN, Philippe SAUTIER, Matthias BLANDIN, Jean Romain BRIQUE conseillers.

Procuration : Cécile DUPARC à Philippe SAUTIER.

Absente excusée : Sandrine BAUDET.

Absents : Carole CONS, Cécile DUPARC, Daniel FOEX et Tanaïs DE SURMONT.

A été nommé secrétaire : Matthias BLANDIN

Le compte-rendu du 27/03/2018 est approuvé à l'unanimité.

1. Intercommunalité :

Déchetterie de Vulbens : M. le Maire rappelle que la déchetterie de Vulbens a été interdite d'accès aux professionnels le vendredi après-midi dans un premier temps. Cette interdiction devenant définitive dès avril 2018, les professionnels étaient invités à se rendre à la déchetterie de Neydens, celle-ci étant équipée de deux ponts bascules. Ce transfert ne semblant pas très judicieux compte-tenu de l'éloignement de Neydens par rapport aux entreprises du Vuache et de la circulation déjà dense sur Saint-Julien-en-Genève, une réunion entre les élus de la Communauté de Communes du Genevois et une quinzaine d'entreprises a été organisée le mercredi 25 avril. Suite à cette concertation, la décision a été prise de rouvrir l'accès à la déchetterie de Vulbens aux entreprises (exceptée le vendredi après-midi). Un réaménagement du site, avec une remise aux normes, sera effectué, avec notamment l'installation d'un pont-basculé. Au 1^{er} janvier 2019, l'ensemble des habitants du territoire sera également porteur d'une carte d'accès à la déchetterie.

Transport : Inscription en ligne pour les élèves du RPI Jonzier-Savigny, Collèges et Lycée dès mi-mai.

2. Extension Boulangerie :

Marché : Dans le cadre de l'extension de la boulangerie, M. le Maire explique qu'il convient de rajouter, au lot n°5 « Menuiserie extérieure – Alu- Occultation », l'option « Brise soleil extérieur et Store intérieur » pour un montant de 5 632,33 € HT. L'assemblée, à l'unanimité, approuve les travaux en option du lot n°5 portant son montant à 17 842,52 € HT. Le coût du marché, dans sa globalité, est ainsi porté à 257 220,64 € HT.

Subvention : M. le Maire rappelle que le conseil municipal a sollicité une aide financière, dans le cadre de l'extension de la boulangerie, au titre du Fonds Départemental pour le Développement des Territoires. La somme de 60 000 € a été attribuée à la commune pour ce projet.

3 Travaux :

Réfection Route d'Epagny : Les travaux de réfection du goudron effectués par l'entreprise COLAS TP ne sont pas satisfaisants et non conformes aux réserves portées et acceptées lors de la remise du chantier du 28/02/2018. Un courrier sera effectué en ce sens à l'entreprise BESSON, qui gère la globalité du marché.

Ruisseau de la Léchire : La copropriété des Carrés d'Amalia signale un problème d'effondrement des berges le long du ruisseau de la Léchire. Ce ruisseau étant classé, une

rencontre est prévue prochainement avec le Syndicat Mixte d'Exécution du Contrat de Rivières des Usse (SMECRU) pour solutionner le problème.

4. Urbanisme :

Déclarations préalables :

M. Carlos PEREIRA : 140 Chemin du Sojard – construction d'une piscine – avis favorable

M. Benjamin WINANCE : 38 Passage des Artisans – pose de fenêtres de toit – avis favorable

Permis de construire :

M. David JOUHANNEAU : Route de Chez Cotin – restructuration d'un corps de ferme en une maison – avis favorable sous réserve de la décision du service instructeur.

5. Scolaire :

CM2 : Pour faire suite à la rédaction du projet de loi sur le thème de la « protection de la biodiversité » par les CM2, une journée à Paris est organisée le mardi 19 juin. A cette occasion, les élèves visiteront l'Assemblée Nationale avec Mme DUBY-MULLER, Députée de Haute-Savoie.

6. Auberge de la Goutte d'Or :

L'auberge a ouvert le lundi 16 avril dernier.

Des devis ont été demandés aux sociétés DDH et CULLIGAN pour l'installation d'un adoucisseur. Le Conseil Municipal donne pouvoir à la commission travaux pour choisir une entreprise.

7. Environnement :

Aménagements extérieurs : des plantations de vivaces et de graminées au niveau des plates-bandes et du rond-point ont effectuées par les employés communaux (coût des plantes : 1 900 € TTC).

Au stade de foot des lierres ont également été plantés sur la butte.

Chasse aux œufs : ce dimanche 8 avril a été une belle après-midi rassemblant plus de 40 enfants.

8. Personnel :

Emploi : M. le Maire propose à l'assemblée d'accueillir M. Ludovic FOL au sein de l'équipe technique. Ce jeune homme, originaire de Savigny, travaillerait à 13 heures par semaine sur chacune des communes (JONZIER et SAVIGNY) du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire ou son représentant à signer la convention relative à la mise à disposition de M. Ludovic FOL sur la commune à raison de deux jours par semaine. Ce contrat bénéficie d'aides de l'Etat car il favorise l'insertion professionnelle.

9. Divers

Projet agro-écologique : Mme BOURAS et M. MERY ont rencontré, fin avril, des personnes ayant pour projet la création d'un éco-village dans la zone humide des Prés Monthoux. Cet éco-village aurait pour objectif de mettre en valeur diverses cultures (maraichage, culture de plantes médicinales, herboristerie-apiculture) et la mutualisation de leur matériel.

Tournoi du Vuache : il se déroulera le week-end du 19 et 20 mai.

Sortie des aînés : elle aura lieu le samedi 9 juin. Le petit-déjeuner sera pris à l'Auberge de la Goutte d'Or, suivi d'une visite du site du Fort l'Ecluse. La journée se poursuivra par le déjeuner-spectacle à la ferme du Pré Velard à Thoiry.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

**Le Maire,
M. MERMIN**